

COLLOQUE INTERNATIONAL 14^E JORRESCAM



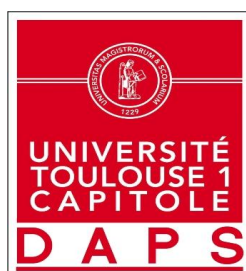
JEUDI 29 ET
VENDREDI 30
MARS 2018

JOURNÉES DE RÉFLEXIONS ET DE
RECHERCHES SUR LES SPORTS DE COMBAT ET
LES ARTS MARTIAUX



LA FORMATION DANS LES SPORTS DE COMBAT ET LES ARTS MARTIAUX

*Résumés des
communications*



COMITE SCIENTIFIQUE

AUGER Fabrice

MCF Staps Université Paul Sabatier, Toulouse

CADORET Jean Charles

MCF Institut Jacques Monod Paris

CAZALBOU Paul

MCF Toulouse Capitole Université Toulouse 1 Capitole

CREMIEUX Jacques

Professeur Emérite Staps de Toulon Université de Toulon

DORON Julie

MCF Psychologie en Staps INSEP Paris

EPRON Aurélie

MCF Anthro STAPS de Lyon Faculté des Sports de Lyon

GROENEN Haimo

MCF ESPE Lille Université de Lille

HEUSER Frédéric

Docteur en Sciences de l'Éducation, UMR EFTS, EDiC, Université Toulouse 2 Jean Jaurès

LOIZON Denis

MCF HDR ESPE Dijon Université de Dijon

LOUDCHER Jean François

Professeur STAPS Bordeaux Université Bordeaux

MARGNES Eric

MCF HDR Staps de Tarbes Université des Pays de l'Amour

TERRISSE André

Professeur Emérite, UMR EFTS, EDiC, Université Toulouse 2 Jean Jaurès

WANE CHEIK Tidiane

MCF Université de Franche Comté

Table des matières

Les enjeux d'une recherche en formation en SCAM	4
L'enseignement du Karaté Do en EPS à l'épreuve de la référence enseignante	5
Enseigner la self-défense : une question de Référence	6
Contribution à une didactique du judo : formalisation d'éléments clefs issus de recherches exploratoires heuristiques.	7
Des victoires et des défaites : réflexions sur la fin du combat entre le karate, la capoeira et le MMA	8
Réflexion autour de la transmission des savoirs stratégiques et tactiques en boxe Thaï : Le poids de l'expérience vécue d'un entraîneur sportif	9
Perspectives pédagogiques sur le Haidong Gumdo en France aujourd'hui, entre art martial et pratique sportive	10
« Budô et écoles au Japon : qu'y enseigne-t-on réellement ? »	11
François Descamps, entraîneur de Georges Carpentier, premier coach sportif de France ? ..	12
L'implantation des sections sport-études de judo en France entre 1974 et 1989	13
Radicalité islamiste dans les sports de combat, point aveugle de l'action publique ?	14
Les limites des conceptions managériales de l'enseignant d'arts martiaux : l'exemple de l'aikibudo	15
La Formation tout au long de la vie : au cœur du développement de la culture de la sécurité.	16
Should we consider mixed martial arts as sport ?	17
The Use of Mixed Martial Arts Techniques for Police Officer Training in the United States.....	18
Les choix d'un enseignant de sport de combat à l'Université : une différence de traitement didactique chez un même enseignant	19
Contribution des outils numériques pour mieux comprendre l'évaluation ou l'analyse d'une séquence vidéo en direct ou en différé : un exemple dans l'analyse de vidéos de sport.	20
Les objets connectés au service de la formation du judoka expert : proposition d'une méthode innovante de mesure en situation écologique	21
Usage des TICE dans la formation en judo des enseignants d'EPS	22
Digital platform as accessory tool to increase judo teaching performance Author	23
Internet, Web 2.0, sports de combat et arts martiaux : quelles nouvelles logiques didactiques ?	24
La formation à la reconversion : l'après-carrière du sportif	25
L'impact de l'évolution de m'être humain et de la société sur le développement des SCAM	26

Les enjeux d'une recherche en formation en SCAM

André Terrisse

Professeur Emérite

EDiC (Equipe de Didactique Clinique) - UMR EFTS

Université Toulouse 2 Jean Jaurès

Dans un colloque organisé sur la question de la formation en Sports de Combat et Arts Martiaux, il paraît judicieux d'envisager l'activité de recherche comme susceptible de produire, par les outils théoriques et méthodologiques qu'elle mobilise, les savoirs nécessaires à la compréhension des processus de formation au bénéfice des enseignants, des chercheurs et des formateurs.

Nous pouvons observer que, dans ce 14^e colloque, comme pour ceux qui lui sont antérieurs, les approches scientifiques sont, par essence, diverses, puisqu'elles vont de l'histoire à la bio-mécanique, en passant par la sociologie, l'ethnologie, la psychologie, etc...La multiréférentialité des JORRESCAM s'exprime par son originalité et sa pérennité.

Aucune de ces orientations ne peut prétendre, à elle seule, rendre compte de ce que fournit, comme mécanisme et comme produit, le processus de la formation. Ainsi, mon exposé sera, par définition, nécessairement réducteur de ce que tente d'appréhender la question même de la formation. Ce n'est que dans la discussion entre formateurs et enseignants comme dans le débat scientifique que pourront se développer des résultats susceptibles de rendre compte de cette question.

Pour autant, travaillant depuis plusieurs années sur la question des pratiques enseignantes, notamment à partir des observations de séances d'enseignement des sports de combat, en EPS ou en formation STAPS, la centration de mes travaux et de ceux que j'ai dirigé m'a amené à privilégier une posture de didactique clinique, dont je vais développer les présupposés épistémologiques.

Faisant l'hypothèse, maintes fois renouvelée, que la compréhension des savoirs transmis dans ces disciplines et observé par le chercheur était essentiellement une traduction de l'expérience personnelle de l'enseignant ou du formateur, j'ai privilégié l'utilisation des concepts du cadre théorique de la psychanalyse. (Terrisse, 2014).

Ce point de vue n'est pas nouveau, puisqu'il est déjà présent dans mes premières interventions aux JORRESCAM de 1992 (Terrisse, 1992), option renouvelée en 2014 à Toulon, sous le titre : « Nécessité épistémologique d'une théorie du sujet divisé en didactique clinique des sports de combat ». De quoi s'agit-il et en quoi cette posture scientifique peut-elle apporter un point de vue nouveau sur l'analyse de la formation ?

C'est ce que je vais m'efforcer de transmettre dans cette intervention, en privilégiant le point de vue de la clinique sur deux éléments qui me paraissent fondamentaux :

- la question de la pulsion, qui n'est pratiquement jamais abordée par les travaux sur la formation en combat, comme si la transmission du « savoir combattre » n'avait rien à voir avec ce qui constitue, au plus profond de soi-même, le fondement de ce savoir, ce que Freud nomme le ça.

- Celle des signifiants, car chaque sujet, chaque formateur est nommé par des mots, des expressions qui lui sont attribuées, souvent par son entourage, ses parents, et qu'il n'a de cesse que de vouloir, à la fois, s'en détacher et en dépendre, dans ses actions les plus intimes, comme nous le montrerons dans cet exposé (Terrisse, 2003).

Bibliographie :

Terrisse, A. « La boxe ou la vie » (1992). Intervention effectuée le 11 mai 1992 à la Journée de Réflexion sur les Sports de Combat et Arts Martiaux organisée par le CNRS à Marseille.

Terrisse, A. (2003) Prise en compte du sujet et recherches en didactique des sports de combat : bilan et perspectives, *Revue Science et Motricité* n°50, De Boeck, Paris, 55-79.

Terrisse, A. (2014). *Nécessité épistémologique d'une théorie du sujet divisé en didactique clinique des sports de combat*. JORRESCAM. 15 Avril 2014. Université de Toulon.

L'enseignement du Karaté Do en EPS à l'épreuve de la référence enseignante

Frédéric HEUSER

Formateur EPS-Activités de combat, DAPS Université Toulouse I Capitole

Docteur en Sciences de l'Education, UMR EFTS, EDiC, Université Toulouse 2 Jean Jaurès

1. Objet de recherche

Notre objet de recherche (Heuser, 2009) s'inscrit dans le champ de la didactique clinique dont l'étude va servir à interroger le rapport singulier qu'entretient l'enseignant aux savoirs qu'il choisit d'enseigner, pour en rendre compte. Face à la contingence fondamentale de l'épreuve d'enseignement, chaque enseignant élabore des savoirs qui s'actualisent au fur et à mesure de l'adaptation de l'enseignant aux incertitudes de la classe et des élèves. Cette communication se propose de faire émerger les savoirs enseignés par quatre enseignants d'EPS dans un cycle de karaté do, et d'expliquer, à partir du concept de la Référence, les choix du professeur en termes de contenus enseignés.

2. Méthodologie

Nous avons procédé à une analyse du discours des professeurs. Autrement dit, les communications de chaque enseignant, au cas par cas, sont analysées, au cours des trois temps de la méthodologie de la didactique clinique : le déjà là (planifications, entretien *ante* séance), l'épreuve (l'acte d'enseignement et d'évaluation, entretiens *post* séance) et l'après-coup (entretiens d'après-coup).

3. Résultats

Les résultats des quatre études de cas mettent en exergue une diversité des savoirs enseignés :

- « L'entrée technique traditionnelle » de Nicolas.
- « L'approche culturelle » de Michel.
- « L'acceptation de l'affrontement » d'Alain.
- « Le karaté originel » de Giovanni.

Ils correspondent à quatre Références distinctes d'enseignants que nous définirons.

4. Bibliographie

HEUSER, F. (2010). *Du savoir enseigné et évalué à la référence de l'enseignant d'EPS : étude didactique clinique en karaté*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'Education soutenue le 07 janvier 2009, publiée aux éditions Edilivre, Paris, France.

Enseigner la self-défense : une question de Référence

Denis Loizon

ESPE Université de Bourgogne

IREDU (EA 7318) Université de Bourgogne Franche Comté

L'étude que nous présentons s'inscrit dans le cadre théorique de la didactique clinique (Terrisse, Carnus, 2009) qui postule que le sujet est un sujet singulier, assujéti et divisé par son inconscient. Nous nous appuyons ici sur l'un des concepts majeurs de ce champ scientifique : la Référence développée par Heuser (2009). Cet auteur la définit comme « *un ensemble d'influences internes et externes, qui se conjuguent, s'activent et s'actualisent dans les enjeux de savoir à l'insu du sujet* » (Carnus, Terrisse, 2013, p. 143).

Notre objet d'étude vise à identifier la ou les références du professeur quand il enseigne la self-défense. En effet, face à cette activité très spécifique, non répertoriée dans un art martial donné ou une pratique sportive particulière, nous posons la question de recherche suivante : qu'est-ce qui sert de référence au professeur ? Quelles sont alors ces influences internes et externes qui lui servent de point d'appui, de modèle, d'organisateur pour concevoir ses propres contenus d'enseignement. Cette première étude s'intéresse donc au « déjà-là » de l'enseignant confronté aux choix didactiques avant de se prolonger par une analyse des pratiques réelles (le temps de l'épreuve en didactique clinique).

Nous présentons deux études de cas que nous avons souhaitées assez contrastées avec deux professeurs : Antoine, 68 ans, professeur de karaté, 6^e dan, qui a un public d'adultes assez hétérogène, et Sébastien, 35 ans, professeur de judo, 3^e Dan, avec un public composé surtout d'étudiantes à proximité de l'université. Nous avons réalisé une série de 3 entretiens semi-directifs (entretiens de déjà-là) avec chacun d'eux avant de les observer en situation d'enseignement sur 3 séances au cours de l'année 2016-2017.

Dans le cadre de cette communication, nous ne présenterons que les résultats des entretiens de déjà-là. Pour Antoine, sa Référence est constituée de deux objets principaux : le karaté-jitsu, une self-défense qui repose surtout sur des techniques de karaté, et sa pratique du close-combat militaire car il a été instructeur chez les militaires. Sébastien mobilise d'autres références : le judo-ju-jitsu qu'il a pratiqué en compétition et des vidéos trouvées sur internet, notamment les techniques du Penchak Silat proposées par Franck Ropers. Le contenu de leur enseignement est aussi déterminé par leur public (public jeune ou plus âgé), mais aussi par l'aspect juridique de l'activité qui veut que la réponse à une agression soit proportionnelle à l'attaque. Enfin, les méthodes pédagogiques utilisées sont assez différentes : chez Antoine, l'enseignement est plutôt directif, assez traditionnel, tandis que chez Sébastien, c'est la recherche de « *solutions efficaces, immédiatement utilisables* » dans des contextes variés qui est fondamentale ; celui-ci n'hésite pas à sortir du dojo (instruction sur un parking) ou à introduire des objets (sacs, bureau, chaises...) pour rendre son enseignement « *plus contextualisé* ».

En fin de communication, nous proposerons quelques pistes pour la formation des enseignants en matière de self-défense, en nous inspirant des observations de ces deux enseignants.

Bibliographie

Carnus M.-F., Terrisse A. (2013) *Didactique clinique de l'EPS. Le sujet enseignant en question*. Paris : Éditions EPS.

Heuser F. (2009) Du savoir enseigné en EPS au savoir de référence de l'enseignant. Étude didactique clinique en karaté. In A. Terrisse, M.-F. Carnus, *Didactique clinique de l'éducation physique et sportive (EPS). Quels enjeux de savoirs ?* (pp. 133-144). Bruxelles : De Boeck Université.

Terrisse A., Carnus M.-F. (2009) *Didactique clinique de l'éducation physique et sportive (EPS). Quels enjeux de savoirs ?* Bruxelles : De Boeck Université.

Contribution à une didactique du judo : formalisation d'éléments clefs issus de recherches exploratoires heuristiques.

CADIERE Roger : Conseiller Territorial des APS, 6e Dan BEES 3e degré, Formateur Poitou Charentes (annie.cadiere@wanadoo.fr). **TRILLES Francis** INSTITUT P, UPR 3346 CNRS Université de Poitiers ENSMA Département "Génie Mécanique et Structures Complexes "AXE RoBioSS "Robotique, Biomécanique Sport Santé". **COLIN Thierry** : Professeur agrégé d'E.P.S. 6e Dan - BEES 2e Degré – Formateur, Docteur en sciences sociales.

L'enseignement du judo est encore aujourd'hui souvent assimilé à l'enseignement d'une nomenclature technique finalement « cloisonnante ». Cette vision analytique et traditionnaliste exclut pourtant les résultats de recherche récents. Si la formation des cadres du judo évolue et tente d'imposer d'autres modèles didactiques, elle ne parvient pas toujours à faire évoluer cette perception techniciste de l'activité. Dans la continuité de nos travaux effectués au laboratoire de biomécanique de Poitiers sur les projections et renversements, nous avons choisi de présenter ici trois invariants identifiés comme fondamentaux pour l'action et qui peuvent constituer les bases d'un enseignement résolument innovant. En effet, en nous appuyant sur l'approche systémique et l'analyse mécanique de l'activité judo, nous avons traduit les connaissances récentes sur la mécanique des projections renversements en quatre mécanismes : le mécanisme de pendulage/inclinaison engrènement/glisement ; le mécanisme de Translation engrènement/glisement ; le mécanisme de pivot engrènement/ glissement ; le mécanisme d'allègement/tassement engrènement/glisement ». Ces quatre mécanismes combinés sont constitutifs de ce que nous instituons comme mécanismes de création de situations exploitables (pré-action, mécanisme de déstabilisation), ainsi que de toutes les projections et renversements utilisant les forces et mobilités internes plus les forces externes. Elles sont le plus souvent ignorées. Ainsi l'intégration dans la formation de ces connaissances sur l'action permettrait un enseignement précis et efficient du « savoir combattre ». Il s'agit pour nous, dans cette communication, de montrer que former à une « grammaire et une conjugaison » du judo est un passage nécessaire pour faire évoluer l'enseignement de cette activité vers une meilleure compréhension des mécanismes en jeu lors d'un combat. Nous entendons donc présenter chacun de ces mécanismes ainsi que les choix stratégiques d'une classification des projections en trois familles mécaniques et les intégrer à une vision didactique pour illustrer l'aménagement de tâches d'apprentissages, d'outils pour l'apprentissage et l'entraînement.

Des victoires et des défaites : réflexions sur la fin du combat entre le karaté, la capoeira et le MMA

Thabata Castelo, Branco Telles (USP-FFCLRP/Archives Husserl-Paris)
Cristiano Roque, Antunes Barreira (USP-FFCLRP/EEFERP)

Ce travail fait partie d'une étude phénoménologique sur le karaté, la capoeira et le MMA, parmi des combattants brésiliens. En ce sens, la problématique de cette proposition se focalise à présenter et discuter les façons de finir le combat, en soulignant les différences entre ces trois modalités. Des entretiens semi-structurés ont été réalisés avec 29 combattants d'au moins 5 ans d'expérience ayant déjà enseignés ou participés à des compétitions. Les données collectées à partir de ces entretiens ont été analysées selon la méthode phénoménologique, en mettant l'accent sur l'expérience vécue de chaque combattant. Ensuite, le processus de la réduction phénoménologique permet une compréhension structurelle de chaque modalité de combat. Après l'analyse, on constate que les combats se déroulent de manière différente entre le karaté, la capoeira et le MMA. Concernant leurs conclusions – la fin du combat, on remarque que (1) chez les karatekas, il y a la prédominance d'une retenue émotionnelle en évitant de s'exposer et de célébrer la victoire ou la défaite d'une façon forte. Il faut être contrôlé et respecter l'adversaire et la décision du juge. Même s'il y a également une compréhension commune de l'autre en tant qu'adversaire, les notions de respect et d'attention sont encore fréquentes, ce qui se réfère aux principes traditionnels à l'origine du karaté ; (2) lors d'un combat de capoeira, deux combattants finissent leur combat et deux autres commencent le leur. La *roda* continue sans s'arrêter entre les combats, chacun à son tour. Normalement, il n'y a pas de temps prédéfini pour la durée des jeux, car les capoeiristes continuent à jouer selon la musique ; (3) dans le MMA, on remarque qu'il y a une modalité spectaculaire de combat, il s'agit donc de ne pas seulement le gagner, mais aussi de faire un bon combat, qui plait à l'audience. Quelques combattants de MMA se sont plaint que la décision du juge serait parfois subjective. Par contre, même s'ils ont perdu le combat, ils peuvent en obtenir un autre, si le dernier a plu à l'audience et le directeur de la compétition. Ces résultats montrent que chaque modalité a sa propre manière de comprendre la fin du combat et ceux-ci semblent élargir et contribuer à des études récentes en psychologie du sport, puisqu'ils comprennent le développement et la fin du combat à partir de l'expérience de ses pratiquants en aidant à des interventions plus éthiques et plus efficaces. La compréhension de la relation entre chaque combattant et chaque modalité de combat, et ses victoires et ses défaites peuvent aussi nous aider au processus de formation dans les sports de combat et des arts martiaux (SCAM), soit comme recherche, soit comme des interventions plus pratiques.

Mots-clés : psychologie du sport, phénoménologie, karaté, capoeira, MMA.

Barreira CRA. 2013, « L'essence du combat : une approche phénoménologique des arts martiaux et sports de combat dans sa dimension éthique » in Heuser F, Touboul A, Terrisse A (Org.), *Éthique, Sport de Combat & Arts Martiaux*, Toulouse : Presses de l'Université de Toulouse, 1 Capitole, pp. 277-292.

Barreira CRA. 2017, « Análise fenomenológica aplicada à psicologia : recursos operacionais para a pesquisa empírica. » dans Mahfoud M & Savian Filho J. *Diálogos com Edith Stein: filosofia, psicologia, educação*. São Paulo: Paulos.

Merleau-Ponty M. 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris : La Librairie Gallimard, NRF, Collection Bibliothèque des idées.

Merleau-Ponty M. 2011, *Le monde sensible et le monde d'expression* (Cours au Collège de France – notes, 1953), Genève : MétisPresses.

Telles TCB & Barreira CRA. 2016, « Starting a fight: a phenomenological and comparative study among karate, capoeira and MMA athletes » dans *RAMA – Revista de Artes Marciais Asiáticas*, n.11, vol. 2s, pp. 84-85.

Cette étude est financée par FAPESP (Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo) - nº 2015/20680-1.

Réflexion autour de la transmission des savoirs stratégiques et tactiques en boxe Thaï : Le poids de l'expérience vécue d'un entraîneur sportif

Benoit Catala - Eric Margnes

Laboratoire MEPS « Mouvement, Equilibre, Performance, Santé » - UPPA

L'objet de cette communication consiste en une réflexion préalable à un travail de recherche à venir. Elle s'inscrit dans le cadre de recherches qualitatives (Deslauriers, 1987 ; Huberman et Miles, 1991 ; Van Der Maren, 1996) ayant pour but de se rapprocher au plus près du monde intérieur des représentations et de l'intentionnalité d'un entraîneur de Boxe Thaï ; plus précisément, après avoir cerné les contraintes propres à cette pratique de combat, il s'agit d'évoquer une manière personnelle d'envisager la transmission des savoirs tactiques et stratégiques. Nous situons dans le cadre d'une démarche dite « clinique » (Revault d'Allonnes, 1999 ; Terrisse, 2000) effectuée sur la base d'un entretien. L'objectif est d'explorer la singularité du sujet entraîneur, sujet « entièrement engagé » dans l'acte d'intervention, avec ce qu'il est, ce qu'il ressent et ce qu'il sait en tant qu'entraîneur expérimenté mais également du fait de sa carrière de compétiteur de haut niveau. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer combien l'enseignement - entraînement des sports de combat peut être envisagé au regard de plusieurs conceptions de la pratique et de l'enseignement-apprentissage (Margnes, 2010) ; on peut ainsi opposer un modèle formel à un modèle fonctionnel ou encore un modèle d'exécution à un modèle des décisions tactiques (Bouthier 1988). Nous explorerons d'une part, les conceptions de cet entraîneur sur le temps long de la formation dans le cadre des séances d'entraînement et, d'autre part, celles plus contraintes sur le temps court du combat, avec les manières de soutenir le compétiteur. Ce témoignage est un acte de responsabilité et d'engagement au regard de « déjà-là » d'ordre expérientiel, conceptuel, intentionnel (Carnus, 2005).

Bibliographie

- Bouthier, D. (1988). Les conditions cognitives de la formation des actions sportives collectives. Thèse de doctorat en psychologie. Université Descartes Paris V.
- Carnus, M-F. (2005). Analyse didactique clinique de pratiques effectives d'enseignement : une étude de cas croisés en EPS. *Colloque épistémologie des didactiques*. Bordeaux 2. Deslauries, J.P. (1987). *Les méthodes de la recherche qualitative*, presses universitaires du Québec.
- Huberman, M., Miles, M. (1983). *L'analyse des données qualitatives*, Institut Romand de recherches et de documentations pédagogiques, cahier du GCR/SSRE n°6.
- Margnes, E. (2010). Les compétences, les conceptions et les savoirs de l'entraîneur de judo. In *Optimisation de la performance en Judo*, ouvrage collectif, coordination Paillard, T Editions De Boeck Université, p. 211-220.
- Revault D'allonnes, C. (1999). *La démarche clinique en Sciences humaines*, Paris, Dunod.
- Terrisse, A. (2000). Epistémologie de la recherche clinique en sport de combat, in A. Terrisse, *Recherches en sports de combat et en arts martiaux* (pp. 95-108). Editions Revue EPS, Paris.
- Van Der Maren, J.-M. (1996) *Méthodes de recherche pour l'éducation*, 2e édition, DeBoeck Université.

Perspectives pédagogiques sur le Haidong Gumdo en France aujourd'hui, entre art martial et pratique sportive

Erica Letailleur

Docteur en arts vivants de l'Université de Nice Sophia Antipolis (2016), elle a principalement travaillé sur les pratiques pédagogiques et les processus de transmission des techniques de l'acteur au théâtre. Formée à l'ethnologie à l'EHESS et à l'ethnomusicologie à la Sorbonne, elle a auparavant travaillé sur la transformation et la mise en scène des traditions alevi de Turquie. Elle est membre du CIRRAS et de l'IFTR.

Le Haidong Gumdo est communément présenté comme la voie du sabre traditionnel coréen. Encore relativement peu démocratisé en France, cet art martial est pratiqué et enseigné dans des dojangs attachés à la World Haidong Gumdo Federation à travers tout le territoire hexagonal, dans une volonté d'ouverture au plus grand nombre.

Cette politique assumée par les maîtres et instructeurs chargés d'enseigner et de diffuser le Haidong Gumdo en France fait émerger une problématique toute particulière. En effet, les arts martiaux y sont généralement catégorisés sous la bannière des sports de combat – ce qui revient à considérer seulement une partie des aspects qu'ils recouvrent : les techniques du corps, la performance, l'adversité, et l'idée de *performance pouvant être objectivement évaluée*, notamment. Or, les valeurs du Haidong Gumdo, telles qu'elles sont explicitées par les maîtres et les instructeurs contemporains, sont porteuses de connaissances et d'éléments qu'ils considèrent comme allant bien au-delà de la simple pratique sportive et qui restent totalement intriqués à la notion complexe d'*art martial*, au sein de laquelle les termes *art* (au sens de technique, mais également à travers la visée esthétique) et *martial* (au sens guerrier, d'un point de vue tactique comme éthique) prennent tout leur sens.

Ainsi, il nous semble particulièrement nécessaire et important de se pencher aujourd'hui sur les questions qui émergent de ce qui paraît être un hiatus entre l'idée d'une pratique démocratisée à travers l'image du sport et du bien-être d'une part, et les valeurs portées par la tradition d'un art martial dont la force revendiquée réside précisément dans une complexité quasi-initiatique. À travers une approche ethnosociologique, l'intervention que nous proposons tâchera de démêler cette problématique en prenant appui sur une étude de cas, menée à travers une micro-enquête de terrain auprès des pratiquants et instructeurs des sections des Troisième et Huitième Arrondissements de Paris. Nous tâcherons notamment de croiser les points de vue des participants et des instructeurs – qui sont souvent inscrits dans la contradiction initiale décrite ci-avant –, avec l'analyse d'une série de séances pédagogique, afin de faire émerger les manières et les instants où le hiatus s'efface et où les intentions se rejoignent grâce à l'effort pédagogique et aux méthodologies de transmission mises en œuvre, qui font écho (ou non) à l'effort d'uniformisation souhaité par la Fédération.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

<http://haidong-gumdo.fr/>, site internet, dernière consultation le 21 décembre 2017. <http://skenos.mshparisnord.fr/>, site internet, dernière consultation le 21 décembre 2017. **Barry, Harmon**, *5000 Years of Korean Martial Arts*, Dog Ear Publishing, Indianapolis, 2007. **Chevallereau, Franck**, « Maître HAN Sang Hyun, le Samurang des temps modernes », in *Taekwondo Choc*, n°69, Octobre/Novembre/Décembre 2010, pp.50-51.

Clément-Bealem, Estelle, « La voie de la tradition », in *Taekwondo Choc*, n°72, Juillet/Août/Septembre 2011, pp.38-39.

Clément-Bealem, Estelle, « Haidong Gumdo. La voie du sabre traditionnel coréen », in *Culture coréenne*, n°82, Printemps/Été 2011, pp.16-19.

Gaudin, Benoît, « La codification des pratiques martiales. Une approche socio-historique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/4 (n°179), p.4-31.

Habersetzer, Gabrielle et Roland, *Nouvelle encyclopédie des arts martiaux de l'Extrême-Orient*, Amphora, Paris, 2014.

Philippe-Meden, Pierre, *Du Sport à la scène. Le naturisme de Georges Hébert 1875-1957*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2017.

« Budô et écoles au Japon : qu'y enseigne-t-on réellement ? »

Yves Cadot

Maître de conférences en langue et civilisation japonaises
Université de Toulouse – Jean Jaurès

En 2008, la décision était prise : les budô feraient leur retour dans les collèges japonais comme matière obligatoire sur les deux premières années lors de la rentrée d'avril 2012. Et cette mesure, portée par le Parti libéral démocrate (PLD) suite à la réécriture de la Loi fondamentale sur l'éducation (2006) a, officiellement, pour but de : « (faire) comprendre la façon de penser traditionnelle », « (faire) respecter la manière de se comporter traditionnelle »¹.

Nombre de voix se sont alors élevées contre cette réforme, tant pour des raisons pratiques que, bien sûr, idéologiques, et cela est l'occasion de nous interroger sur ce que véhiculent les budô, ainsi que sur le lien ambigu qu'ils ont entretenu, au cours de l'histoire moderne et contemporaine, avec l'éducation scolaire.

Comment et pourquoi les budô ont-ils, dans la première moitié du XXe siècle, été intégrés au cursus scolaire ? Comment et pourquoi en ont-ils été chassés ? Comment y sont-ils revenus ? Et, enfin, à quelle(s) fin(s) leur (re)donner un caractère obligatoire ?

Pour comprendre réellement de quoi il est question, il convient de s'interroger sur ce que recouvre ce terme de « budô », à la fois dans le contexte particulier de l'institution scolaire, comme lors de leur apparition, ou encore dans l'idée que s'en fait le grand public car, enfin, si ces « budô » apparaissent – tant à l'étranger qu'au Japon – « traditionnels », le sont-ils réellement ? Et si ce n'est le cas, quel intérêt de les présenter comme tels ?

C'est en interrogeant ainsi notamment l'histoire, les politiques mises en place, les ambitions contradictoires des différents acteurs, le choix des termes, que nous nous poserons la question : les budô dans les écoles, aujourd'hui comme hier, pour quoi faire ?

¹ *Directives pour le collège, mars 2008 (partiellement révisées en novembre 2010)* : http://www.mext.go.jp/a_menu/shotou/new-cs/youryou/chu/_icsFiles/afieldfile/2010/12/16/121504.pdf [consulté en décembre 2017], p. 74-75

François Descamps, entraîneur de Georges Carpentier, premier coach sportif de France ?

Loudcher Jean-François

Professeur, Université de Bordeaux, LACES

On sait la relation privilégiée qui a existé entre l'entraîneur François Descamps et le champion de boxe Georges Carpentier. Ainsi, aucun contrat ne les a liés durant toute la durée de la carrière pugilistique du boxeur de Lens. Sans nul doute, les deux hommes étaient remarquables. François Descamps, militaire, homme de foire, gymnaste, a su gagner la confiance de Georges Carpentier. Quant à celui-ci, certes, il avait des qualités pugilistiques indéniables, mais aurait-il pu aussi bien les exprimer sans l'aide de son entraîneur ? Probablement, François Descamps a pu développer tout au long de sa carrière des qualités dépassant de loin celles du simple entraîneur pour rendre cette réussite possible. En particulier, il a su allier intelligence pratique hors pair (attitude clinique) et œil de maquignon (expérientielle), opportunité du manager (stratégie) et capacité du soigneur... Cette alchimie victorieuse n'est-elle pas celle qui à l'époque considérée est celle qui alimente le coach anglais et sa réussite dans le sport ?

Cette communication visera à montrer que François Descamps, par son histoire, ses ressources et son adaptation au champion français, a pu offrir des conditions optimales pour la réussite de Georges Carpentier. Dès lors, dépassant le simple rôle d'entraîneur, de moniteur ou de professeur, François Descamps a su développer une culture originale correspondant non seulement aux capacités du coach anglais de l'époque, mais a pu aussi anticiper sur ce que cette profession deviendra par la suite.

Dans ce but, nous utiliserons un certain nombre de travaux réalisés, mais aussi d'entretiens avec le petit fils de François Descamps ainsi que d'archives d'époques (lettres, livres, journaux).

Day, Dave, Loudcher, J.-F., 'Sport coaching ; historical and cultural perspectives', *STAPS*, 1, 2017, no.115 (Part 2)

Loudcher, J.-F., Day, Dave, 'Le coaching sportif, perspectives historiques et culturelles', *STAPS*, 4, 2016, no.114 (part 1)

Loudcher Jean-François, « Georges Carpentier's Training : A Scientific Method of Boxing ? », in Dave Day (ed.), *Sport and Leisure on the Eve of the First World War*, MMU, Crewe, Sport and Leisure Publication, 2016, pp. 207-221.

L'implantation des sections sport-études de judo en France entre 1974 et 1989

Haimo Groenen

Créées à partir de 1974 (Pigeassou, 1985), les sections sport-études (SSE) sont prises en charge par les autorités publiques responsables de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et les fédérations sportives, et visent à concilier la poursuite normale des études secondaires et la pratique sportive de haut niveau. Les premières SSE judo ouvrent en 1976. En croisant histoire institutionnelle et culturelle, nous questionnons l'implantation de ces dispositifs spécifiques sous l'angle de la politique fédérale et des conceptions d'acteurs fédéraux influents. A partir des années 1960, l'école apparaît comme un vivier pour le sport fédéral (en particulier par l'intermédiaire de l'EPS et du sport scolaire) mais des tensions apparaissent également entre ces entités (Martin, 1999, Attali & Saint-Martin, 2004). De plus, la mise en place des dispositifs s'adressant aux élèves aspirant au sport de haut niveau se heurte à des limites et difficultés variées (André et al, 2012). A travers quels processus sont implantées les SSE judo ? Quels sont les enjeux associés pour les dirigeants de la FFJDA ? Quels facteurs et résistances accompagnent leur implantation ? Enfin, quelles références culturelles fondent les pratiques d'entraînement des élèves des SSE, et dans quelle mesure sont-elles spécifiques ? Ce travail repose sur l'analyse d'archives institutionnelles fédérales (comptes rendus d'assemblées générales, procès verbal de réunions du comité directeur, bulletin fédéral de liaison avec les clubs), de revues fédérales, et d'entretiens avec certains responsables fédéraux. L'étude débute en 1974 et se termine en 1989 (évolution structurelle des SSE). Selon les premiers résultats de cette recherche en cours, les SSE constituent un dispositif de formation de l'élite, articulé à d'autres structures dédiées à d'autres catégories de pratiquants au sein d'un ensemble plus large. Les SSE judo se développent en province à travers un processus de décentralisation, puis aussi en région parisienne. Elles s'adressent d'abord à des garçons, puis également à des jeunes filles. Pourtant la multiplication des SSE judo se heurte à des freins, en lien avec le nombre restreint d'élèves candidats et les principes de sélection retenus par la FFJDA. Les SSE judo répondent au principe de la pyramide coubertinienne, selon lequel c'est de la masse que sortira une élite, en continuité avec les conceptions dominant historiquement le champ sportif (Martin, 1999) et le judo français. Mais leur implantation révèle l'émergence d'un nouveau principe selon lequel l'atteinte du haut niveau implique de débiter jeune une pratique intensive du judo. Pourtant, et d'une façon potentiellement contradictoire, les dirigeants fédéraux limitent l'accès des plus jeunes aux compétitions de judo. Aux enjeux sportifs s'ajoutent des enjeux scolaires. Les dirigeants fédéraux sont en effet attentifs à la réussite scolaire des élèves, et aux résultats insuffisants constatés d'emblée dans ce secteur. Enfin, l'implantation des SSE judo a précédé l'élaboration d'une méthode fédérale spécifique à l'entraînement sportif des adolescents, questionnant ainsi l'adéquation des pratiques et des savoirs proposées aux élèves. Leur entraînement paraît influencé notamment par des modèles technicistes issus du haut niveau.

Bibliographie sélective :

André B., Graillot P., Florek C., Cormier B., Jugnet F., *Evaluation des dispositifs mis en place par les ministères chargés des sports et de l'éducation nationale visant la formation des sportifs de talent*. Rapport remis à Monsieur le ministre de l'éducation nationale, à Madame la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. 2012.

Attali M. & Saint-Martin J., *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*. Paris, Armand Colin, 2004 (2^e ed.).

Martin, J.-L. *La politique de l'éducation physique sous la Ve République. L'élan gaullien (1958-1969)*. Paris, Vuibert. 1999.

Pigeassou, C., *L'entraînement sportif dans le système éducatif. Analyse d'une organisation originale : la section sport études*. Thèse de doctorat en sociologie générale, Université Paris 7.

Radicalité islamiste dans les sports de combat, point aveugle de l'action publique ?

Médéric Chapitoux, doctorant en sociologie, creSco, EA 7419, Université Paul Sabatier, Toulouse

mederic.chapitoux@univ-tlse3.fr

Philippe Terral, sociologue, MCF-HDR, creSco, EA 7419 Université Paul Sabatier, Toulouse

philippe.terral@univ-tlse3.fr

Alors que, dans son histoire, le sport a connu plusieurs séquences marquées par divers risques criminogènes, nous nous proposons d'étudier la dynamique historique de prise en compte de ces différentes menaces par les institutions sportives sur le territoire français. En 2015, le service central du renseignement territorial pointe, dans un rapport, les difficultés auxquelles le sport est confronté en matière de radicalisme religieux. Ce constat semble tout particulièrement avéré dans le domaine des sports de combat comme le souligne ce document.

Nous savons, depuis les études menées sur l'action publique sportive en matière de dopage (voir notamment Duret & Trabal, 2001) et de supportérisme (plus particulièrement Basson, 2001), que les instances nationales du sport tendent à éluder les risques criminogènes liés à certaines activités afin de ne pas ternir l'image du sport et l'idéal intégrateur qu'il véhicule. Brohm (2000), dans la posture de critique radicale qui le caractérise, n'a d'ailleurs eu de cesse de mettre en lumière les dérives criminogènes de certains espaces du monde sportif. On s'interrogera sur la façon dont le ministère des Sports va aborder cette séquence de l'action publique dite de « radicalisation » où le sport semble manifestement jouer un rôle. Quels sont les moyens qu'il va ou non mettre en œuvre pour gérer cette problématique occupant une grande place dans les préoccupations des français et dans le débat public ? Suite aux attentats, la réponse gouvernementale a été rapide et globale au sens où divers secteurs de l'action publique ont été mobilisés. Les dispositifs de lutte contre la radicalisation impliquent-ils, de la même façon, à la même intensité les différentes échelles de l'action publique du sport ? Il semble que le ministère des Sports ne souhaite pas se saisir totalement de cette question, préférant laisser le ministère de l'Intérieur agir. Est-ce réellement le cas ?

Nous répondrons à ce questionnement en ciblant le domaine des sports de combat. L'étude se fonde sur une analyse de deux corpus réunissant des articles de presse au plan national et des textes institutionnels (Questions/Réponses au Gouvernement et rapport ministériel). Le recueil des données « presse » a été réalisé à l'aide du moteur de recherche « Europresse » sur la base de mots clés ciblés associant les différents sports de combat et les catégories criminelles. Dans son second volet, l'enquête en cours se fonde sur une étude de deux dispositifs de formation de cadres et d'éducateurs sportifs à la laïcité, aux valeurs de la République et à la prévention de la radicalisation. Il s'agira ici de comprendre l'action publique en train de se faire et d'interroger tout particulièrement les potentiels décalages entre échelles nationales et locales.

Nos résultats, ciblés sur l'action publique sportive, confirment une séquence dite de « radicalisation » correspondant à la période des attentats qui ont touché la France de 2013 à 2016. La pratique des sports de combat apparaît comme un marqueur du profil des terroristes mis en cause au cours de ces attentats allant ainsi dans le sens de constats établis dans des travaux antérieurs (Atran, 2003. Roy, 2016. Bronner, 2016. Crettiez & Sèze, 2017). La réponse publique à cette radicalisation s'exprime par une orientation généraliste composée d'une diversité de textes institutionnels, parfois divergents (notamment des guides de prévention). L'étude des dispositifs de formation fait apparaître une tension entre les préoccupations de l'État et celles des collectivités territoriales. Le ministère des Sports impose, dans ses formations professionnelles, une sensibilisation à la laïcité et à la lutte contre les discriminations mais n'aborde pas vraiment frontalement la notion de « radicalisation ». A contrario, par exemple, le Conseil Régional d'Ile de France s'empare de cette problématique et mobilise des acteurs de terrain confrontés à cette menace en proposant des formations spécifiques. L'observation de cette distorsion, entre la gouvernance nationale du sport et les problématiques locales, nous conduit à nous interroger sur l'efficacité de l'action éducative et préventive des éducateurs sportifs. L'étude engage ainsi une enquête plus spécifique ciblée sur ces acteurs afin de comprendre comment, au quotidien, ils construisent divers positionnements en lien avec la double contrainte de mise en place des règles de laïcité républicaine et de gestion et d'adaptation aux populations déviant potentiellement de ce cadre.

Les limites des conceptions managériales de l'enseignant d'arts martiaux : l'exemple de l'aikibudo

Christophe Gobbé

Doctorant au sein du laboratoire L-VIS (EA7428 – Université Lyon 1) sous la direction de Bastien Soulé et Aurélie Épron. PRAG en sociologie à l'Université Clermont-Auvergne.

5e dan d'aikibudo, BEES 2e degré, ancien DTR aikibudo (FFAAA) pour la région Rhône Alpes.

L'aikibudo est un art martial d'origine japonaise qui, comme beaucoup d'autres *budo*, est organisé en France – pour l'essentiel – dans le cadre légal des associations à but non lucratif. La loi de 1901 qui les encadre repose à l'origine, au moins dans l'esprit, sur l'idée de bénévolat ou d'engagement citoyen ou militant (Laville, 2002). Or les formations des éducateurs sportifs visent de plus en plus à développer, chez les futurs enseignants, des « compétences professionnelles » issues du monde de l'entreprise et la professionnalisation des diplômés qui s'est opérée à la fin des années 2000 a accentué cette tendance : « formaliser les éléments d'un projet d'action » ; « analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel » ; « définir les objectifs d'un projet d'action » ; « définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet » ; « animer une équipe de travail » (Ministère de la santé et des sports, 2010). Tout ce vocabulaire, propre à ce que Boltanski et Chiapello ont nommé la « cité par projet » (1999), relève d'une isotopie caractéristique du *Nouvel esprit du capitalisme*. Il conduit à considérer l'enseignement d'un art martial comme une prestation commerciale répondant à une demande sur le marché des SCAM.

Considérer l'enseignement de la sorte permet, certes, de circonscrire une réalité économique dans laquelle la concurrence touche également le monde associatif (Laville, 2002 ; Parodi, 2000). Cela permet également d'objectiver une relation professeur / élève que les spécialistes du *budo* ont tendance à analyser avec un regard biaisé par une forme d'enchantement, surtout lorsqu'ils sont des (anciens) pratiquants ou professeurs (Gaudin et Bernard, 2010). Néanmoins, envisager la relation pédagogique de cette seule façon ne rend compte que trop partiellement de ce qui se joue lorsqu'on enseigne un art martial. Pour reprendre une distinction faite par Godelier (2010), on peut considérer qu'enseigner un art martial correspond à trois formes de transactions : *vendre* (transaction dépersonnalisée entre l'élève qui paie et le professeur) ; *donner* (échange qui crée du lien social entre pratiquants d'une même discipline) ; *garder pour transmettre* (transmission qui institue une relation d'ordre entre initiateur, initiés, et les autres). Ainsi, à partir de notes d'observations et d'extraits d'entretiens semi directifs avec des pratiquants et des professeurs, on peut tenter de montrer comment se superposent ces trois formes de transactions lors des cours ou des stages d'aikibudo.

Envisager la relation d'enseignement par un tel prisme permet de comprendre que le rapport pédagogique est bien plus complexe qu'une simple relation commerciale. En outre, cela permet de mettre en lumière les implicites qui sont au centre de l'activité d'enseignement : la construction et l'ordination d'un groupe de pratiquants qu'on appelle une École. Or, lorsqu'une personne s'inscrit dans un cours d'arts martiaux, et lorsqu'elle s'engage durablement dans une discipline, c'est aussi cette dimension communautaire (voire clanique) qu'elle trouve et/ou vient chercher.

Ainsi, lorsque les formations des éducateurs sportifs se focalisent sur la seule dimension commerciale, elles laissent de côté des pans essentiels de l'activité d'enseignement. Former des professeurs d'arts martiaux, c'est aussi leur permettre de comprendre ce qui se joue dans la relation qu'ils instituent avec leurs élèves, dans l'intérêt de ceux-ci mais également dans l'intérêt de la discipline qu'ils enseignent.

Repères bibliographiques

BOLTANSKI L., CHIAPELLO È., 2011 [1999], *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 980 p. GAUDIN B., BERNARD O., 2010, « Pour un intérêt académique et théorique des arts martiaux », *Aspects sociologiques*, 17, 1, p. 185-190.

GODELIER M., 2010, *Au fondement des sociétés humaines : ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Flammarion.

LAVILLE J.-L., 2002, « L'association comme lien social », *Connexions*, 77, 1, p. 43.

MINISTERE DE LA SANTE ET DES SPORTS, 2010, « Livret référentiel de la spécialité perfectionnement sportif Mention "aikido, aikibudo et disciplines associées" du DESJEPS »,.

PARODI M., 2000, « Quand les associations "entrent en économie" », *Revue Projet*

La Formation tout au long de la vie : au cœur du développement de la culture de la sécurité.

Joffroy Sandra

Maître de Conférences- Toulouse 3

Référent Défense et de Sécurité Nationale de l'Université Paul Sabatier

Responsable du MASTER MS parcours ISSD de l'UPS

L'augmentation spectaculaire du niveau de sophistication et d'intensité de l'insécurité a conduit ces dernières années la plupart des pays développés à renforcer leur résilience et à adopter des stratégies nationales de prévention tant en matière de techniques corporelles que de formations dirigées vers le citoyen. Les orientations stratégiques prises ces dernières années au plus haut niveau de l'Etat français s'appuient sur des actions telles que celles « d'anticiper, sécuriser et savoir réagir » (1) et constituent une des priorités des stratégies globales. La formation dans ce domaine prend par conséquent une place importante et est considérée comme étant indispensable pour remédier aux bonnes conduites et surtout au développement d'une culture de la sécurité pour tout citoyen (secourisme...). Dans ce cadre, plusieurs formations ont été identifiées avec une forte diversité en termes de durée (formations courtes et formations longues) et en termes de structures formatrices, allant des établissements d'enseignement supérieur aux organismes de formation privés.

Pour ce qui relève ici de l'enseignement supérieur, le master Management du Sport parcours ISSD (2) s'inscrit dans ce domaine de compétences. Spécifique et s'adressant à un public en formation continue, il a pour objectif de donner aux salariés des secteurs public et privé de la sécurité, de la sûreté et de la défense, les moyens de prendre du recul par rapport à leurs grandes expériences du terrain opérationnel. Le principal objectif consiste à considérer le domaine scientifique comme un aspect central de la formation. Ce Master permet donc de répondre aux deux grandes actions de la formation continue dans le cadre de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) en y intégrant l'ensemble des situations où s'acquièrent des compétences plurielles : actions de formation continue, activités professionnelles, implications associatives ou bénévoles. Cette formation inclut ainsi les démarches d'orientation, de bilan, d'accompagnement vers l'emploi, de formation et de validation des acquis de l'expérience. Cette formation a donc pour objectif de former des professionnels susceptibles d'occuper des emplois de cadres dans les domaines de la formation à destination des intervenants en situations hostiles et des institutions qui encadrent ces différentes missions.

Par la formation continue, les divers professionnels de ces secteurs, bénéficient également d'une possibilité de poursuite d'étude leur permettant d'accéder à une reconversion dans le monde du travail (cas des Officiers sous contrat, retraité militaire etc...). Elle a également pour finalité de développer les compétences professionnelles (par une immersion à visée opérationnelle), afin que les professionnels puissent étendre leurs champs de compétences dans le cadre de leurs fonctions et/ou tenir le rôle de responsables pédagogiques, de responsables de formation ou d'experts de l'analyse des pratiques dans les domaines spécifiques de la sécurité, de la sûreté et de la défense et de répondre aux attentes des entreprises (PME et grandes entreprises) en matière de sécurité informatique, protection des données, etc... Il n'est donc pas rare de retrouver au sein de cette formation, entre autres, des militaires spécialistes des sports de combat. En effet le sport des armées est le « TIOR » (Les Techniques d'Interventions Opérationnelles Rapprochées). Les techniques du TIOR dérivent d'autres sports de défense, de la boxe au krav maga... Technique de combat rapproché, il est utilisé lors des opérations extérieures et des missions Vigipirates. Les militaires peuvent ainsi neutraliser leurs adversaires avec des moyens adaptés à la situation, à l'aide de coups d'arrêt, mises au sol, ripostes ou encore esquives. Outre des techniques de défense et/ou de prévention à l'attaque spécifiquement adaptées aux professionnels de la sécurité, le citoyen se doit également de se former aux gestes d'urgence et de prendre une attitude comportementale adaptée à la situation. A ce niveau, l'Etat soulignant les multiples nouveaux risques auxquels est confrontée la société française, a réaffirmé de former à court terme 80% de la population aux gestes de secours. « Cela doit se faire dès l'école, dans nos entreprises, dans nos administrations » 4.

Ainsi, que ce soit les acteurs du monde sécuritaire ou le simple citoyen, la formation tout au long de la vie en lien avec le domaine sécuritaire prend donc une place fondamentale.

Bibliographie

1. <http://www.gouvernement.fr/securite-dans-les-etablissements-scolaires-anticiper-securiser-savoir-reagir>
2. <http://www.univ-tlse3.fr/masters-/master-staps-management-du-sport-parcours-ingenierie-securite-surete-et-defense-667081.kjsp?RH=1455716845617>
3. <http://www.defense.gouv.fr/terre/actu-terre/archives/le-tior-plus-qu-un-sport-de-combat>
4. Ministre Gérard Collomb, allocution aux Congrès National des Sapeurs-Pompiers à Ajaccio le 14 octobre 2017.

Should we consider mixed martial arts as sport ?

Pere Molina, Joan Úbeda-Colomer, Miguel Villamón.

Universitat de València (España)

Drawing from the thesis supported by Elias (1989) about the progressive historical reduction of violence, other authors such as Damásio (2001) or Pinker (2011) affirm that western society is nowadays less violent than in the past. In order to establish the civilization grade achieved, they proposed to assess mutual physical danger reduction or pacification increase as decisive criteria. Thus, physical violence demonstrations are prohibited in society and they are only accepted in simulated environments, such as theatre, cinema or videogames. They can also be observed in sports, as a representation of a simulated combat. Sport is instrumentalized as a means to control and canalize violence. In the words of Elias & Dunning (1992), it turns into a tolerated space of debauchery of emotions. Nevertheless, the confrontation should be time and space limited and framed by accurate rules that help to control violence.

Thereby, all fighting activities that have become sports, during the last third of 19th century and the first half of 20th century, removed from their regulations dangerous actions that could damage the opponent. Combat sports using weapons or based on blows, besides removing some dangerous actions, require the use of corporal protections. The sportization process, as civilizer process, implies the reduction or elimination of violent actions. However, the excessive commodification that dominate sport has stimulated the appearance of combat modalities which do not use these protections and which, moreover, are very permissive in the use of hand-to-hand combat techniques since their aim in competition is to damage the opponent trying to knock him out. In this opposite trend, the so-called mixed martial arts are especially relevant. Several studies provide scientific evidence about their dangerousness for physical integrity of their competition participants (Bledsoe et al, 2006; Buse, 2006; Otten, Ghazarian y Boura, 2015). For these reasons, it is advocated that mixed martial arts should not be considered as sport.

References

- Bledsoe, G. H., Hsu, E. B., Grabowski, J. G., Brill, J. D., & Li, G. (2006). Incidence of Injury in Professional Mixed Martial Arts Competitions. *Journal of Sports Science & Medicine*, 5, 136–142.
- Buse, G J. (2006). No holds barred sport fighting: a 10 year review of mixed martial arts competition. *British Journal Sports Medicine*, 40, 169–172. DOI: 10.1136/bjsm.2005.021295
- Damásio, A. R. (2001). *El error de Descartes: la emoción, la razón y el cerebro humano*. Barcelona: Crítica.
- Elias, N. (1989). *El proceso de la civilización. Investigaciones sociogenéticas y psicogenéticas*. México/Madrid: Fondo de Cultura Económica. [1ª ed., 1939].
- Elias, N. & Dunning, E. (1992). *Deporte y ocio en el proceso de la civilización*. México/Madrid/Buenos Aires: Fondo de Cultura Económica.
- Otten, M. H., Ghazarian, N., & Boura, J. (2015). Ultimate Fighting Championship Injuries: A Two-Year Retrospective Fight Injury Study. *Osteopathic Family Physician*, 7(2), 13-18.
- Pinker, S. (2011). *The better Angels of our nature: why violence has declined*. Nueva York: Viking Adult.

The Use of Mixed Martial Arts Techniques for Police Officer Training in the United States

Ryan K. Williams, PhD

Associate Professor

Department of Criminology & Criminal Justice

University of Illinois, Springfield

TITRE: L'utilisation de techniques d'arts martiaux mixtes pour la formation des policiers aux États-Unis

L'utilisation de la force meurtrière par les policiers a réapparu comme un problème social très visible aux États-Unis. Les données recueillies par le Washington Post montrent qu'en 2016, 963 personnes ont été abattues par la police et que 64 policiers ont été abattus dans l'exercice de leurs fonctions. Il y a eu un regain d'attention sur la façon dont les recrues de la police sont formées dans l'académie avant le service, y compris un réexamen des tactiques policières de contrôle de la défense (Klinger et Slocum, 2017). L'objectif de cet article est d'examiner le rôle ré-émergent que la formation en arts martiaux a eu pour les officiers de police novices et vétérans. Le document soutient que la résurgence de la formation en arts martiaux pour la police est le produit à la fois de l'augmentation des niveaux d'examen de la police par les membres de la communauté et de la popularité croissante du sport des arts martiaux mixtes.

Utilisant l'évaluation de processus de formation tactique de défense policière formelle et informelle, cet article comprend un examen du programme de cours documenté ainsi que des groupes de discussion non structurés ouverts avec des animateurs de programme (entraîneurs) et des policiers pour examiner les avantages potentiels et les inconvénients de la formation MMA pour les policiers, ainsi que pour les communautés qu'ils servent (Lee, 2016). Le document comprend une discussion préliminaire des effets positifs et négatifs de la formation MMA sur les tirs par la police en particulier, et l'utilisation de la force physique sur les citoyens plus largement. Les analyses préliminaires suggèrent que l'entraînement des arts martiaux pour la police peut comporter plus d'avantages émotionnels que physiques, étant sous-évalué pour leur capacité à améliorer l'équilibre émotionnel et le stress (Agnew, 1992) lors d'interactions très tendues (peur, colère, frustration). En revanche, la plupart des entraînements physiques pour la police sont très brefs et n'imitent pas les contextes du monde réel, ce qui rend la rétention et l'application des techniques physiques difficiles à mettre en œuvre sur le terrain.

REFERENCES :

- Agnew, Robert. Foundation for a general strain theory of crime and delinquency. *Criminology*, 28,47-72.
- Klinger, D. A., & Slocum, L. A. (2017). Critical Assessment of an Analysis of a Journalistic Compendium of Citizens Killed by Police Gunfire. *Criminology & Public Policy*, 16(1), 349-362.
- Lee, C. (2016). Race, Policing, and Lethal Force: Remediating Shooter Bias with Martial Arts Training. *Law and Contemporary Problems*, 79, 145-172.
- Washington Post, The. 2016 police shooting database. Retrieved from : <https://www.washingtonpost.com/graphics/national/police-shootings-2016/>.

Les choix d'un enseignant de sport de combat à l'Université : une différence de traitement didactique chez un même enseignant

Mariana Simões Pimentel Gomes EDiC-UMR EFTS Université Jean Jaurès-Toulouse/Rio de Janeiro
André Terrisse EDiC-UMR EFTS Université Jean Jaurès-Toulouse

Cette recherche se réfère au processus de transposition didactique (Chevallard, 1991) dans la mesure où elle tente de rendre compte des savoirs que choisit de transmettre un professeur, quelques fois à son insu, et elle est clinique (Terrisse & Carnus, 2009) dans la mesure où elle tente d'indiquer les raisons de ses manières d'enseigner. En centrant cette étude sur l'analyse des pratiques d'enseignement des sports de combat par des spécialistes à l'Université pour observer les savoirs qu'ils transmettent à leurs étudiants, nous les avons observés selon deux options théoriques : la reproduction gestuelle de la technique, à travers des savoirs décontextualisés, (comme les katas en Judo) ou bien leur utilisation dans des situations d'opposition, sous forme de stratégie de combat et de rapport de force. Nous nous interrogeons alors sur la relation entre technique et tactique/stratégie dans les savoirs transmis et sur leur importance donnée à l'un ou à l'autre de ces domaines par le professeur observé (Gomes, 2014).

Dans cette étude, nous avons choisi un professeur/enseignant à l'Université la Savate Boxe Française (SBF) et la Canne de Combat en STAPS pour les mêmes étudiants dans un même cycle. Pour l'observer, nous intégrons la question du savoir de référence du professeur, que Terrisse (1998) appelle « le déjà-là », c'est-à-dire en se demandant si ce qu'il enseigne correspond à ce qu'il a appris dans sa pratique de sportif. Nous devons donc prendre en compte les caractéristiques du sujet pour comprendre les contenus qu'il se propose d'enseigner.

En observant sa pratique, nous avons noté une différence significative entre les contenus d'enseignement, en différenciant notamment les aspects techniques des aspects tactiques du combat qui sont deux formes complémentaires de la transmission du savoir dans ces activités. Nous avons effectivement observé que l'une (la SBF) a été enseignée en privilégiant les aspects tactiques et stratégiques, en utilisant un rapport de force et l'autre (la Canne de Combat), par contre, a été enseignée par la démonstration et la répétition des mouvements de combat, sans forcément proposer des relations d'opposition.

Nous pouvons constater qu'effectivement, à travers l'observation des séances et l'analyse des entretiens réalisés après-coup, la différence observée repose en grande partie sur la propre expérience du professeur : il a été compétiteur en SBF, mais pas en Canne de Combat. Mais nous devons constater qu'en réalité, il enseigne la technique en Canne pour mieux servir l'enseignement tactique de la SBF. En fait il vise, par l'enseignement technique de la Canne, la transmission d'un savoir combattre qui repose pour lui sur l'articulation technique/tactique. Si la différence observée a un rapport avec son expérience dans l'activité, elle se soutient surtout de son désir de transmission du rapport de force, qui reste, pour lui, ce qu'il ne peut s'empêcher d'enseigner.

Bibliographie

Chevallard Y. (1991) *La transposition didactique, du savoir savant au savoir enseigné, avec un exemple d'analyse de la transposition didactique*, Grenoble, La Pensée Sauvage Éditions.

Gomes, M.S.P. (2014) *O ensino do saber lutar na universidade: um estudo da didática clínica em Lutas e Esportes de Combate*. 214f. Tese (Doutorado em Educação Física) – Faculdade de Educação Física Universidade Estadual de Campinas, Campinas

Terrisse, A. (1998). Transposition didactique et prise en compte du sujet : perspectives de recherche en éducation physique et sportive. In C. Amade-Escot, J.P. Barrué, J.C. Bos, F. Dufor, M. Dugrand, A. Terrisse (Eds.), *Recherches en EPS : bilan et perspectives* (pp 81- 90). Paris : revue EPS.

Terrisse, A., Carnus, M.F. (2009) *Didactique clinique de l'éducation physique et sportive (EPS) quels enjeux de savoir ?* De Boeck, Bruxelles.

Contribution des outils numériques pour mieux comprendre l'évaluation ou l'analyse d'une séquence vidéo en direct ou en différé : un exemple dans l'analyse de vidéos de sport.

Calmet, M¹⁻²., Sallantin, J¹., Monino, JL¹.

1 Université de Montpellier, France

2 Université de Aix-Marseille, France

Notre objectif est de former et d'améliorer les "acteurs du direct", tels les étudiants - enseignants - entraîneurs - arbitres - journalistes, avec des outils numériques innovants.

L'application utilisée permet d'analyser une séquence vidéo en effectuant une analyse croisée de deux critères représentés par deux axes dans un plan dans lequel l'utilisateur clique pour annoter ou spécifier un instant spécifique dans cette séquence vidéo. Les coordonnées X Y de chaque clic sont enregistrées et affichées dans un graphique.

Après formation, 12 étudiants spécialistes de judo ont analysé, 3 fois dans le même cours, si le gagnant d'un combat de judo était DOMINANT vs DOMINÉ (axe vertical) ET était en mode PROGRAMMÉ / conscient vs AUTOMATIQUE (axe horizontal). De la même manière que les entraîneurs - arbitres - enseignants, les élèves ont travaillé sans signal visuel - audio - temps pour annoter la séquence vidéo ; parmi 12, 11 travaux d'étudiants (2ème / 3ème analyses) ont permis de :

- Tester l'application.
- Établir des cartes d'annotations pour voir leur homogénéité / fiabilité.

Les tests non paramétriques de Kolmogorov Smirnov et Wilcoxon ont été utilisés pour analyser les données.

Le nombre d'annotations par analyse ($11,7 \pm 4$ et $12 \pm 4,3$) suit une distribution normale et a la même distribution.

Les distributions des coordonnées X Y de 261 annotations (129 + 132) ne suivent pas une distribution normale mais ont la même distribution et sont comparables.

Les annotations des analyses des étudiants sont fortement comparables et homogènes à la fois individuellement et en groupe, bien que les étudiants aient travaillé sans référence visuelle - audio - temporelle.

Bibliographie

Calmet, M., Miarka, B., Franchini, E. (2010). Modeling of grasps in judo competition contests. International Journal of Performance Analysis in Sports, 10, 229-240.

Chambily, F. (2017). WCs in Budapest, Commenting Rinner's combat, lequipe TV

Dufour, W., (1989). Football, l'observation traitée par ordinateur. EP.S, 217, 68-73

Hopkins, WG., (2015). Spreadsheets for Analysis of Validity and Reliability, Sportscience, 19, 36-42, <http://sportsci.org/2015/ValidRely.htm>

Potdevin, F. (2007). Les différents types de mouvement, Retrieved January 17, 2017

Les objets connectés au service de la formation du judoka expert : proposition d'une méthode innovante de mesure en situation écologique

TERRET Cédric – MORLIER Julien - MIKULOVIC Jacques

PRAG EPS – UFR STAPS Bordeaux - Doctorant STAPS 3^{ème} année LACES EA 7437 - Laboratoire Cultures Education Sociétés EDSP2 – Ecole Doctorale Société, Politique, Santé Publique.
cedric.terret@u-bordeaux.fr - 06.76.60.44.67

Mots clés : judo, biomécanique, situation écologique, analyse du mouvement, centrales inertielles

Tout compétiteur en judo s'entraîne dans l'optique de la recherche d'une efficacité optimale en situation écologique. De nombreuses études scientifiques dans différents domaines (physiologie, psychologie, sciences de l'intervention, ...) se sont attachées à rechercher des pistes permettant d'optimiser la performance du judoka en compétition. L'ouvrage de synthèse dirigé par Thierry Paillard témoigne de cette approche.

Dans cette logique, différentes études en biomécanique ont envisagé l'analyse des mouvements produits par des experts comme outils potentiels permettant d'améliorer la formation des compétiteurs. Toutefois, une revue de littérature dans le domaine met en avant la difficulté de mesurer le judo dans un cadre autre que celui du laboratoire nécessitant l'utilisation d'un appareillage souvent complexe. En conséquence, les mesures réalisées dans ce cadre ne sont pas effectuées dans les contextes écologiques que sont le randori ou le shiai. Ainsi, si les résultats de ces études sont fondamentaux dans le cadre des recherches en sciences du sport, elles sont pour l'heure encore difficilement exploitables dans le cadre de l'entraînement et de la formation du judoka au quotidien.

Or, le développement actuel de la technologie permet de miniaturiser nombre d'objets de mesure connectés, outils de plus en plus utilisés par les athlètes, entraîneurs et formateurs. En effet, ces nouveaux outils (GPS, centrales inertielles, cardiofréquence-mètre, ...) permettent d'obtenir un feedback direct sur les performances propices à la formation des athlètes.

L'objet de cette communication est de présenter un outil connecté permettant de mesurer les performances du judoka en situation écologique de randori. Développé dans le cadre d'une thèse en STAPS, cet outil pourrait à terme être envisagé comme un dispositif de soutien aux entraîneurs dans le but d'affiner la formation des judokas experts.

Innovant dans le sens où il permet la mesure de facteurs biomécanique en situation de randori, l'outil combine l'utilisation de cinq centrales inertielles positionnées sur quatre segments corporels spécifiques ainsi que sur le nœud de ceinture. Toutes les centrales sont synchronisées sur une même horloge rendant les données rapidement et facilement exploitables pour l'analyse du mouvement. Enfin, les mesures peuvent être complétées par des EMG synchronisés avec les centrales et positionnés au niveau des avant-bras.

La communication présentera la conception de l'outil, puis proposera quelques premiers éléments de mesures réalisés dans le cadre de la thèse, et évoquera des perspectives quant à son utilisation future dans la perspective de la formation de judokas experts.

Bibliographie :

Blais L. et al., Analyse Mécanique comparative d'une même projection de judo : seoi-nage réalisé par cinq experts de la Fédération Française de Judo, Movement & Sports Sciences, numéro 51, 2004. Kutafina E. et al., Wearable Sensors for eLearning of Manual Tasks : Using Forearm EMG in Hand Hygiene Training, Sensors, Volume 16, 2016.
Paillard, T. (dir.), Optimisation de la performance sportive en judo, Ed. De Boeck, 2010.

Usage des TICE dans la formation en judo des enseignants d'EPS

Stéphane BELLARD Professeur agrégé d'EPS UFR STAPS de Nantes
stephane.bellard@univ-nantes.fr

Les arguments en faveur d'une utilisation du judo comme support des cours d'EPS seraient nombreux. Il est l'un des sports les plus pratiqués en France, particulièrement par un public de moins de 15 ans. Son inventeur, Jigoro Kano, largement investi au sein du système éducatif japonais, n'a jamais caché sa volonté d'en faire une méthode d'éducation physique et morale. Enfin, il est rare de trouver une UFR STAPS qui ne prévoient pas d'y confronter ses étudiants en formation initiale. Paradoxalement, le judo est très peu programmé parmi les APSA proposées aux élèves en milieu scolaire (1,2% des programmations en 2006 1)

Pour expliquer une telle désaffection pour le judo, les professeurs d'EPS non spécialistes invoquent diverses raisons : l'indisponibilité d'équipements adaptés (dojo et kimono), leur sentiment de ne pas être suffisamment compétents sur le plan technique et surtout, la crainte de mettre en péril la sécurité de leurs élèves. Si les questions matérielles paraissent faciles à régler, les autres raisons interrogent la formation des enseignants. Cette communication vise donc à témoigner de l'expérience d'un enseignement de 20h mené à Nantes dans le cadre du master 2 MEEF EPS (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) avec 25 professeurs d'EPS stagiaires.

La première partie de la formation a permis de confronter ces professeurs stagiaires à différents thèmes d'étude compatibles avec une pratique scolaire du judo (formation limitée à l'opposition au sol ou à mi-hauteur, compte tenu du temps). A travers ces thèmes, nous avons cherché à leur transmettre une démarche centrée sur deux éléments clés : 1) Partir des conduites spontanées des élèves (et donc, pas des techniques). Le rôle de l'enseignant est alors de leur permettre de développer des savoir-faire reproductibles, non dangereux et efficaces qu'ils pourront ensuite partager au sein du groupe-classe. 2) Conditionner l'efficacité en judo au sol à 5 principes en interaction. Dans cette perspective, lorsqu'un élève est inefficace, c'est qu'au moins l'un de ces 5 principes n'est pas appliqué.

La deuxième partie de la formation a ensuite été consacrée à la production d'un outil pédagogique exploitant des vidéos réalisées par les stagiaires. Par groupes de 4, ils ont choisi un thème et une cible (outil à destination des élèves ou à destination des enseignants). L'objectif était de présenter un geste technique qu'ils avaient perfectionné et de se concerter pour déterminer 3 conseils clés pour le réaliser, à partir de leur propre expérience. L'outil devait ensuite identifier au moins 3 conduites typiques d'élèves en échec et pour chacune d'entre elles, une proposition de remédiation.

Les critères d'évaluation de ces outils ont été élaborés en concertation avec les enseignants stagiaires. Ils ont porté autant sur la qualité du contenu (pertinence des montages vidéos et des textes) que sur la forme (fonctionnalité, attractivité, facilité de diffusion de l'outil). Aux dires des participants, ce projet aura permis de faciliter la rétention des connaissances, d'améliorer la capacité de lecture des prestations des élèves en judo et enfin, de développer des compétences dans le domaine des TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement).

Mots clés : judo – TICE – formation – EPS

Bibliographie

¹ Combaz G. (2008), « La légitimité de la culture scolaire mise à l'épreuve : le cas de l'EPS en France », in Jean Bréhon et Nathalie Niedzwialowska (coord), Enseigner l'EPS : entre le dire et le faire, dossier EPS n°77, Paris : éd. Revue EPS, p71-77

Digital platform as accessory tool to increase judo teaching performance

Author

Prof. Dr. Rafael C P Borges (Br sil)

Justification : Judo currently has 2 million practitioners in Brazil, distributed in all states of the country. It is estimated that in the world there are about 100 million practitioners, and they are distributed in more than 180 countries affiliated with the international federation of Judo. Despite the expressive numbers of the modality, there is no methodology that considers the technical-didactic and pedagogical aspects integrated to the motor and cultural development, relative to the more than 150 motor gestures involved in the modality. Goals: The objectives of this research in the current phase are to extend the application of the methodology through the development of a digital work platform, seeking a significant increase of the sample, in multiple Judo teaching centers. The increase of the sample will highlight the various possible behaviors and tendencies of the teaching- learning process.

Methodology: For this research phase, it will be considered the digitalization of the methodology, through a central tabulation of the data and evaluations. This will generate a data input by the teachers of these multiple judo-teaching centers, resulting on an information feedback from the system. It will evaluate not only the teacher in relation to the didactic - pedagogical aspects, but also the quantification and technical qualification of the practitioners, generating at the end of all process, results to the teachers, showing what they should already reinforce on the taught content, as well, as to put together the next lessons. This continuum cycle of feedback from the system will generate a "big data" for judo teaching.

Expected results: It is expected that the results will be promising to the point of indicating the evolution of the student and consequently, to classify it in a correct way, according to the judo belts divisions, regardless of the human factor, minimizing errors of assessments and requirements for teaching and evolution. This can be translated to accuracy of results and decrease of time spent by the teacher of Judo on assembly process of classes and assessments. If the results are confirmed, it is expected a profound change in the universal teaching-learning process, once such a tool can overcome national barriers.

Research objectives: Judo was created in 1882, and since then, the organization and standardization of techniques has been constantly modified. The first studies carried out to provide techniques classification aiming the better understanding of judo in a methodological way was performed by Kodokan in 1895, 1922 and 1985. Many other professors and researchers proposed new divisions or technical understandings of judo. In summary, this process starts in the white belt and ends in the black belt, and depending on the age of onset, this path can last from 8 to 13 years of practice, which means that this judo student will probably pass through several teachers until achieve black belt graduation. At the end, the whole process results on an inconsistent management of all content taught, allowing gaps in the learning process. This digital platform is innovative, because it uses available technology and tools present in our lives to teach a centenary and traditional sport as Judo.

Such an approach of sophistication will increase the way to manage the content to be transmitted, will allow teachers to have more quality and accuracy in their classes, and make the whole process of learning fairer to their students. This process will also allow the implementation of quality and safety control in teaching Judo, avoiding certain serious or even fatal errors by low quality teachers that exist in the segment.

Internet, Web 2.0, sports de combat et arts martiaux : quelles nouvelles logiques didactiques ?

Ugo Roux Docteur I3M *, LAMHES Toulon

Jacques Crémieux Professeur émérite, LAMHES Toulon

Comme bien des pratiques, les arts martiaux sont traditionnellement transmis du maître à son disciple. C'est en tous cas la première image qui nous vient lorsque l'on parle de la transmission de techniques martiales. Pourtant, il existe depuis bien longtemps d'autres moyens d'enseignement de ces techniques. Effectivement, les cassettes VHS, les DVD (par ex. FFJDA, 2014), et bien avant cela les manuels (comme le classique « Bubishi » japonais) les livres (par ex. Fauchard, 2014), les gravures et les fresques, entre autres, furent autant de vecteurs et de médiums des pratiques martiales. Dans la même veine, le développement des ordinateurs puis du Web, des technologies de l'information et de la communication (TIC) prennent depuis peu le relai de ces moyens d'enseignement des techniques de combat.

Internet, le Web 2.0 et plus généralement l'ensemble des technologies de l'information et de la communication ont créé de nouveaux comportements et usages auprès de leurs usagers, notamment en matière d'apprentissage, de formation et d'enseignement. Les MOOC, les tutoriels (vidéo ou autre), ou toute autre forme de cours ou de formation en ligne sont les manifestations les plus remarquables de ce nouveau rapport à la connaissance et au savoir. Comme nous le disions, les sports de combat et les arts martiaux ne dérogent pas à la règle et sont également touchés par cette imprégnation numérique. On ne compte plus le nombre de pages Internet (par ex. « Comment apprendre le Kung Fu tout seul », s. d.) ou de tutoriels vidéo (par ex. KRAV MAGA TRAINING, s. d.) pour enseigner les sports de combat et les arts martiaux et certaines des communications antérieures de Michel Calmet aux Jorrescam sont dans ce domaine : utilisation de moyens informatiques d'analyse d'images vidéos pour aider à apprendre des techniques ou des katas/poomse/taolu ou la reconstitution de mouvements du passé à l'aide d'images fixes sous forme de gifs animés.

La transmission par médiation humaine directe semble encore indispensable et n'est peut-être pas prêt de disparaître mais, d'un point de vue prospectif, quelles sont les prochains dispositifs numériques mobilisés pour enseigner les arts martiaux ? Peut-on envisager un enseignement aux sports de combat et aux arts martiaux par interaction avec des robots ou par la réalité virtuelle ? Cela n'est pas sans nous rappeler le film *Matrix* (Wachowski & Wachowski, 1999) où les personnages s'entraînent aux arts martiaux dans un dojo virtuel. Mais bien avant d'en arriver là, des jeux vidéo tels que *Wii Sport Boxe* sur *Wii* ou encore *VR Archery* sur *HTC Vive* tendent à virtualiser l'action motrice de l'utilisateur pour l'actualiser dans le jeu.

Références

Comment apprendre le Kung Fu tout seul. (s. d.). Consulté 11 décembre 2017, à l'adresse <https://fr.wikihow.com/apprendre-le-Kung-Fu-tout-seul>

Fauchard, S. (2014). *Karaté initiation : Tout pour bien commencer sa pratique : les informations et les conseils indispensables aux deux premières années d'apprentissage*. Noisy-sur-École: Budo Editions.

FFJDA. (2014). *Le Guide du Judoka Nage No Kata DVD + Livret*. Paris : 4 Trainer.

KRAV MAGA TRAINING. (s. d.). *Comment gagner un combat en 3 secondes !* Consulté à l'adresse

https://www.youtube.com/watch?v=qWJlOO_4jQ Wachowski, L., & Wachowski, L. (1999). *Matrix*.

La formation à la reconversion : l'après-carrière du sportif

Grégory Singer

Chargé d'enseignement à L'Université Toulouse 1 Capitole

La formation est une notion importante dans le sport par son impact important pour les sportifs de haut niveau sur la réussite de leur carrière mais également sur leur après-carrière. La notion de « double projet » est souvent mise en avant dans le modèle français afin de préparer le sportif à sa reconversion.

Cette dernière a été renforcée par la loi n° 2015-1541 du 27 novembre 2015 qui a institué la mise en place d'une convention entre la fédération et le sportif. Cette convention détermine les droits et obligations du sportif et de la fédération en matière de formation et d'accompagnement socioprofessionnel, de pratique compétitive, de suivi médical, de respect des règles d'éthique sportive et de droit à l'image. La mise en place de cette convention ne se fait pas sans difficulté comme en témoigne le récent conflit qui a opposé dernièrement les judokas à leur fédération, notamment lié à la négociation de ladite convention. Les fédérations sportives délégataires doivent également assurer, en lien avec l'État, les entreprises et les collectivités territoriales, le suivi socioprofessionnel de leurs licenciés inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau.

Le sport de haut-niveau peut-il s'inspirer du fonctionnement du sport professionnel et de ses centres de formation ? À travers ces derniers, les clubs tentent de mettre en place à la fois un suivi scolaire mais aussi un suivi socioprofessionnel des sportifs professionnels salariés qu'elle emploie en lien avec les acteurs du mouvement sportif. Se pose d'ailleurs la question actuellement pour ces centres de les faire bénéficier du régime de financement des centres de formation des apprentis et de reconnaître aux élèves le statut d'apprenti. Une piste pour le sport de haut-niveau ?

Bibliographie (sélective)

Denis Bernardeau-Moreau, Formations, diplômes et compétences de l'entraîneur sportif, Jurisport 2017, n°180, p.22

Mélanie Mouillaud, « La reconversion des basketteurs : une responsabilité partagée ? », Jurisport 2015, n°152, p.42 ;

B. Brignon, « La formation des (jeunes) sportifs : entre cure de jouvence, occasions manquées et réformes importantes ! », Cah. dr. sport 2012, n° 27, pp. 126-131.

Dossier : Sportifs professionnels —La formation vue par ses acteurs, Jurisport 2011, n°114, p.18

J. Barthélémy, « La protection sociale conventionnelle dans le sport professionnel », Jurisport, 2006, n°78, p.35.

L'impact de l'évolution de m'êtr e humain et de la société sur le développement des SCAM

Jacques Crémieux*, Ugo Roux**

*Professeur honoraire STAPS, LAMHES ; ** Docteur SIC, I3M

Très tôt, l'êtr e humain a compris la possibilité de réparer les blessures avec perte de membres, causées par des animaux ou d'autres humains, en utilisant des objets naturels arrangés comme prothèse (le pilon ou le crochet des pirates). De même, il a su se protéger du froid en utilisant des peaux d'animaux puis des vêtements, mais aussi améliorer la faible résistance de la peau humaine en la renforçant avec du cuir épais animal pour mieux se protéger lors des combats entre groupes humains, qui se sont produits très tôt dans l'histoire de l'Humanité (Gomez et al., 2016), bien avant l'utilisation de côtes de maille. Les humains ont appris à pallier l'absence d'armes naturelles en fabriquant des armes artificielles de plus en plus efficaces pour tuer des animaux dangereux ou d'autres humains. Mais pendant longtemps l'Humanité n'a pas su réellement améliorer son corps et le fonctionnement de son cerveau dans le recueil et le traitement de l'information. Au XX^e siècle, l'évolution scientifique, technologique et industrielle de la société, a permis d'imaginer cela, en extrapolant les connaissances acquises, bien que des auteurs de science-fiction (SF) aient essayé d'imaginer, bien avant que ce soit possible, les améliorations futures de l'êtr e humain.

Le développement des sciences (dont les nanotechnologies ; celle de l'intelligence artificielle, I.A., avec Siri comme moment de rupture), de l'histoire des sciences et des techniques, de l'épistémologie, de la futurologie et de la prospective (Tribou, 1999), des écrits d'auteurs de SF moderne ou des revues comme Planète (mêlant philosophie, sciences, ésotérisme, SF) ont jeté les bases d'un « mouvement » : le transhumanisme. Celui-ci décrit et met en place les possibilités d'une Humanité améliorée, décrite comme « l'Homme augmenté », « l'Homme bionique », « l'Homme 2.0 ». Une société où se côtoieraient, comme dans « Blade Runner » (1982), des humains normaux comme nous et des humains améliorés par la mécanique, l'électronique, l'informatique et la cybernétique, les « cyborgs », ou par la génétique (voire les deux), ceux-ci pouvant accomplir des tâches inaccessibles aux humains normaux. Nous vivons cette époque avec ces transformations (Alexandre, 2016), et cela a ou aura de plus en plus d'impact et des conséquences sur le sport et notamment les arts de combat : sur la formation (l'apprentissage et l'enseignement), la pratique et la compétition. Il s'agit de problématiques comparables à celles qui se posent entre les sports et les sports adaptés et à la problématique du dopage et de la tricherie en sport. C'est cela que nous aborderons et analyserons en utilisant des exemples comme celui d'Oscar Pistorius.

Bibliographie :

- Alexandre Laurent (2016) « L'homme 2.0 ou la mort des limites ». Le Monde Science & médecine du 12/10/2016, p7.
- Speckel Henri (2016) « Cyborgs olympiques ». Le Monde du 08/10/2016, récit sports, p7.
- Tribou Gary (1999) « La perspectives des pratiques sportives⁽¹⁾ ». Revue E.P.S., n°277, 60-63p.
- Gómez, J. M., M. Verdú, A. González-Megías, and M. Méndez. (2016). « The phylogenetic roots of human lethal violence. ». Nature, doi:10.1038/nature19758, Published online, 28 September 2016.

Comité d'organisation



Frédéric HEUSER

André TERRISSE

Gaël TOUYA

Paul CAZALBOU

Michel ROUSSEL



Liste des communicants



BELLARD Stéphane

BORGES Rafael

BRIGNON Olivier

CADIERE Roger

CADOT Yves

CHAPITAUX Médéric

CALMET Michel

CATALA Benoit

CAZALBOU Paul

CREMIEUX Jacques

GOBBE Christophe

GOMES Mariana

GROENEN Haimo

HEUSER Frédéric

JOFFROY Sandra

LETAILLEUR Erica

LOIZON Denis

LOUDCHER Jean-François

MARGNES Eric

MOLINA Carlos

MOLINA Pere

PRUVOST Marielle

RICHETTI Franck

ROUSSEL Michel

ROUX Ugo

SINGER Grégory

TELLES Thabata

TERRET Cédric

TERRISSE André

TOUYA Gaël

UBEDA JOAN

VILLAMÓN Miguel

WILLIAMS Ryan

